



METHANOR FINANCE L'UNITE DE METHANISATION AGRICOLE ACTIBIO EN CHARENTE

Paris, le 26 juillet 2013

La société Méthanor annonce un investissement de 725 K€ dans l'unité de méthanisation agricole ACTIBIO à La Chapelle en Charente. L'agriculteur porteur du projet depuis plus de 3 ans reste majoritaire au capital.

L'investissement total se monte à plus de 3 M€, financé en partie par emprunt bancaire. Ce projet ne bénéficie d'aucune subvention. Il permettra de produire plus de 4 700 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de près de 1 100 foyers.

L'électricité produite sera revendue à EDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficiera de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans.

Par ailleurs, la chaleur produite par le cogénérateur sera principalement utilisée pour sécher le digestat. Le digestat sera utilisé sous forme de compost et d'engrais naturel, permettant ainsi l'économie de 180 T d'engrais chimiques par an.

Les principaux déchets agricoles introduits dans le méthaniseur sont constitués de résidus de céréales, de déchets agro-alimentaires et de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVES).

L'unité générera un emploi direct et une estimation de dix emplois indirects.

RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR WWW.METHANOR.FR

Avertissement : le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.

A propos de Méthanor

Méthanor a pour objet de financer des unités de méthanisation agricole en partenariat avec des PME agricoles et de valoriser le biogaz produit.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité produite est revendue à EDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficie de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 ans.

Méthanor est aujourd'hui un acteur clé du financement de la méthanisation agricole en France.

Alternext, Code Isin : FR0011217710, Mnémo : ALMET

Contacts

MÉTHANOR

contact@methanor.fr

7, rue Greffulhe

75008 Paris

T : 01 40 15 61 77

RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR WWW.METHANOR.FR